

Annexe A – Questions et réponses

n°	Question	Réponse
1	« Nous aimerions savoir le délai pour rendre la soumission pour le nettoyage. »	Conformément au paragraphe 4 de la lettre d'invitation, « Votre offre devra nous parvenir au plus tard le 3 décembre 2007 ».
2	« Quelle est la surface des vitres par bâtiment ? »	<p>La surface des vitres est approximativement la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiment AB : 5 200 m² - bâtiment GB I et II : 2 400 m² - bâtiment ex-OMM : 4 100 m² - bâtiment P&G : 3 200 m² - bâtiment CAM : 800 m²
3	« Quel est le nombre d'ordinateurs par salle informatique ? »	<p>Les serveurs sont installés dans des racks et il y a au maximum un clavier et un écran par rack. Dans la salle située au -1 sous-sol du bâtiment AB, il faut compter 45 racks, certains n'étant pas remplis. Dans la salle du bâtiment ex-OMM*, il faut compter 8 racks.</p> <p>*Correctif : la salle informatique mentionnée dans le bâtiment P&G (point F de l'Annexe 2 – Description des locaux) est en fait située dans le bâtiment ex-OMM et doit par conséquent être incluse dans vos calculs selon le point 11.1. de l'Annexe 3. Par contre, le local informatique du bâtiment P&G doit être traité selon le point 11.2. de ladite Annexe 3.</p>
4	« Nous n'avons malheureusement pas pu visiter les trois dépôts inscrits dans l'offre. Est-ce qu'une visite technique est prévue ? »	L'OMPI considère cette visite comme non nécessaire étant donné que les informations fournies dans les documents de l'appel d'offres sont suffisants pour établir une offre.
5	<p>« Sur les plans constituant l'Annexe 7, certaines échelles ne sont pas lisibles. Afin de vous présenter une offre juste et détaillée, nous aurions besoin des échelles des plans suivants:</p> <p>Ex OMM 3ème sous-sol Ex OMM 1er sous-sol Procter & Gamble 2ème sous-sol Procter & Gamble 1er étage Annexe Procter & Gamble Dépôt Meyrin II Dépôt Collex Bossy. »</p>	Vous trouverez ci-joints les plans demandés, avec indication claire des échelles correspondantes.

6	« Est-ce que le nombre de plein temps (manutention, nettoyeurs de jour) sont imposés, ou s'agit-il d'une moyenne ? Si la réponse est positive, devons nous tenir compte des congés, respectivement remplacé ces personnes lors de leurs absences ? »	Le nombre de personnes de jour indiqué dans l'appel d'offres (manutentionnaires et nettoyeurs) doit être respecté ainsi que les horaires. Toute personne absente pour congés annuels, maladie, etc. doit être remplacée.
7	« Quelle est la différence entre un nettoyeur et un nettoyeur-manutentionnaire »	Le nettoyeur-manutentionnaire dans les bâtiments CAM et P&G doit être polyvalent, c'est-à-dire assumer les opérations relatives au nettoyage de jour et les travaux de manutention indiqués dans l'annexe 4, page 2, de l'appel d'offres.
8	« Est-ce que les nettoyeurs de jour (plein temps) ont un accès libre (hors étage de la direction) dans tous les bâtiments ? »	Oui.
9	« En cas de disponibilité de temps pour les nettoyeurs de jour (plein temps), est-il possible de leur confier des activités du soir ou des nettoyages spéciaux ? »	Non, les tâches du personnel de jour et du personnel du soir sont bien distinctes et doivent être respectées.
10	« Qui met à disposition les sacs à poubelle ? »	L'entreprise de nettoyage. En outre, il est précisé que l'entreprise prend à sa charge les dépenses et frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> - le recrutement, les salaires et autres charges relatives à son personnel ; - le remplacement de son personnel en cas de maladie ou de congé ; - la fourniture de vêtements de travail et uniformes pour son personnel ; - la fourniture des produits d'entretien, y compris l'alcool ; - la fourniture de tout le matériel et de l'équipement, y compris les échelles et échafaudages nécessaires à l'accomplissement des travaux.
11	« Est-ce que les locaux techniques sont nettoyés, si oui par qui ? »	Par le personnel de jour, conformément à l'annexe 3, point 7.9.
12	« Annexe 3, page 7, on parle de nettoyer les halls, s'agit-il des mêmes halls qu'à la page 4 ? »	Oui. Annexe 3, point 3.7, il s'agit d'un balayage et dépoussiérage tous les jours ; point 5.1, il s'agit d'un nettoyage à l'eau et alcool tous les deux jours.
13	« Y a-t'il un parking gratuit pour le camion et les balayeuses ? »	Une place de parking à l'extérieur gratuite. Les machines sont stockées dans le local mis à disposition de l'entreprise au 2 ^e sous-sol du bâtiment AB.

14	<p>« Vous demandez des prix fixes pour une période maximale de 5 ans. Si les augmentations de salaires au mérite et / ou bonus etc. relèvent de la politique d'entreprise de chaque société, l'OCIRT dicte année après année les directives pour l'évolution des salaires de la branche. Compte tenu qu'il n'est pas possible de connaître à l'avance l'évolution de ces directives et qu'elles font force de loi, de quelle manière envisagez-vous les correctifs liés au dictat de l'OCIRT ? »</p>	<p>Il appartient aux entreprises d'estimer le risque de fluctuation des coûts de revient et de les incorporer dans leurs prix. Il est aussi rappelé que le contrat sera signé pour une période initiale d'un an, renouvelable par écrit d'année en année en cas de satisfaction mutuelle jusqu'à un maximum de cinq ans. En cas de hausse <u>exceptionnelle</u> des coûts de revient (salaires et autres charges relatives au personnel), l'OMPI se réserve la possibilité de renégocier certains prix à l'occasion du renouvellement annuel du contrat, en conformité avec l'Article 4 – Modifications des Conditions générales de l'OMPI applicables à l'acquisition de services de cet appel d'offres.</p>
----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------